



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 3 octobre 2015 à La Roche sur Yon (85)

### 1 Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 27 juin 2015 à Paris (INSEP).

*Approuvé (moins une abstention).*

### 2 Notification

Notification d'une erreur concernant le montant de l'aide fédérale annoncée au Comité Directeur du 16 mai 2015 pour la ligue de Bretagne. L'aide fédérale est de **4.623 €** et non pas de 2.355 €.

Demande de rectification.

*Approuvée à l'unanimité.*

### 3 Statuts et règlements -- Alain SZENICER

- a. A la demande du Président : discussion et vote sur l'organisation pour la mise en place de la réforme territoriale

Le Comité Directeur de la Fédération réuni le 3 octobre 2015 a été informé de la demande expresse du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et Sports de se mettre dans les meilleurs délais, idéalement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et au plus tard au 31 décembre 2017, en conformité avec les dispositions de l'Article Annexe I-5 art R131-1 et R131-11 relatives à l'organisation des organes déconcentrés des Fédérations agréées : « la fédération peut constituer, sous forme d'associations de la loi de 1901 ou inscrites selon la loi locale dans les départements du Haut-Rhin et de la Moselle, s'ils ont la personnalité morale, des organismes régionaux ou départementaux chargés de la représenter dans leur ressort territorial respectif et d'y assurer l'exécution d'une partie de ses missions, et dont le ressort territorial ne peut être autre que celui des services déconcentrés du ministère chargé des sports que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du ministre chargé des sports ».

En conséquence, le Comité Directeur décide que :

- 1) La mise en conformité des ligues des régions concernées devra se faire à l'occasion du renouvellement des instances dirigeantes pour l'olympiade 2016 – 2020.
- 2) Pour des raisons de simplicité et sauf exception accordée par le Comité Directeur, cette mise en conformité devra se faire par « fusion – absorption » des ligues concernées :
  - une ligue absorbante qui modifie son objet social (ressort territorial, et modifications statutaires) ;
  - une ou des Ligue absorbée(s) qui procède(nt) à sa (leur) dissolution après signature d'une convention de fusion.
- 3) Afin d'éviter de perdre des subventions, cette « fusion – absorption » ne devra se faire qu'après la clôture comptable (au 31 décembre 2016) et la finalisation des comptes rendus pour le CNDS et les Conseils Régionaux donc au cours du premier trimestre 2017 et dans la limite de six mois de la fin des jeux Olympiques d'Eté.
- 4) Pour permettre le meilleur fonctionnement possible des futures ligues, il est demandé de réunir des coordinations de préparation de la fusion dans les territoires concernés sur l'année 2016, avec

les Présidents, les cadres techniques des Ligues et des CD pour travailler en amont sur l'organisation des nouvelles Ligues (gouvernance, budget, organisation des formations, calendrier des compétitions, arbitrage, ...).

- 5) les territoires où une des Ligues concernées ne serait pas constituée ou serait en tutelle, il est demandé à la ligue active de procéder comme ci-dessus directement avec les Comités Départementaux et les Clubs du reste de la Région concernée.
- 6) La Commission Juridique, Statuts et Règlements et la Direction Technique Nationale mettront en place des ressources pour aider les ligues à réussir cette mise en œuvre de la réforme territoriale.

**Approuvé à l'unanimité.**

b. Dernière modification des propositions de modification des statuts et règlement intérieur

Proposition d'ajout de modification des statuts pour le Comité Directeur

Dans la composition du Comité Directeur à partir de la nouvelle olympiade, les présidents des ligues qui ne sont pas membres du Comité Directeur seraient invités avec voies consultatives (pas de vote).

**Approuvé à l'unanimité.**

c. Validation de statuts de départements

Alain SZENICER demande la validation des statuts du Comité départemental du 32.

**Approuvé à l'unanimité**

d. Affaire PAYET – Ile de la Réunion / CNCCB

L'affaire a été portée en audience du Tribunal Administratif de la Réunion, nous sommes en attente de la réponse mais tout laisse à penser que les chances de gagner sont très faibles. Virgile RENAUDIE demande pourquoi il y a un référé déposé sur place alors qu'il existe une procédure par « télé-recours » ? La ligue de la Réunion demande à avoir des informations sur le résultat du Tribunal : accordé à l'unanimité.

Le CNCCB reconnaît sa faute et le manquement au règlement. Il convient de mettre un arrêt aux erreurs dans l'objectif de rejoindre les jeux olympiques et de mettre en avant nos valeurs ; éthiques, règlement, morale, etc.

Alain SZENICER propose, lorsqu'il y a un doute ou un questionnement quant au règlement, de consulter la Commission Juridique. La majorité des membres du Comité Directeur sont surpris des sommes à verser dans le cadre de cette affaire. 2.352 € seront imputés au CNCCB pour les frais déjà engagés. A noter qu'il n'y aura pas de budget supplémentaire de verser pour le CNCCB pour cette année 2015.

Les internationaux 2015 risquent d'être différés début 2016.

Gilles LE DUIGOU : le CNCCB a fait une erreur, dont acte, mais que fait le CNCCB pour que cela ne se reproduise plus ? Il est proposé une réunion à posteriori avec les interlocuteurs principaux afin de trouver ensemble une solution. Cette réunion devrait avoir lieu dans le mois au siège de la Fédération.

#### **4 Finances – Nicolas METAY**

Suivi du budget – état du réalisé 2015. Nicolas METAY propose un suivi du budget et un état du réalisé (cf. document fourni).

La première partie du logiciel compétitions, dont le coût total est de 6.552 €, a été cofinancé par la FISav, la CESav et la Fédération Française de Savate à hauteur de 2.184 € chacun.

Pour la ligne de la Direction Technique : tout est au vert à ce jour.

Le dépassement financier sur les championnats techniques et championnats espoirs a été compensé par l'organisation des finales Elite A à Coubertin.

Déplacement Bulgarie : dans le cadre de la CO.

Le budget général est positif à ce jour.

## 5 CNJ / Structuration et développement - Guillaume LIVONNEN

### a. Championnat du Monde Jeunes :

Le championnat du monde s'est bien déroulé dans l'ensemble, mis à part quelques soucis d'organisation, mais rien d'important.

### b. Stage Jeunes Officiels à Camaret :

Le stage Jeunes Officiels est programmé à Camaret tout est en cours. Il est demandé de mettre les informations concernant ce stage sur la page d'accueil de la Fédération.

### c. Module Statistique du renouvellement des licences

A la date du 3 octobre 2015, il manque les statistiques sur le calcul du taux de renouvellement, un travail reste à opérer sur ce sujet.

### d. Demande de la CNA, CNC, CNJ : prise en compte de la licence électronique par les DO, lors des compétitions.

### e. La e-licence

Elle fonctionne plutôt bien et nous fait bénéficier d'une économie de 20.000 € sur le budget fédéral. Avec ce système un paiement par Paypal est possible, devons-nous proposer cette solution au club ?

### **Oui à l'unanimité**

### f. La signature sur la licence est obligatoire.

Un problème donc se pose sur la e-licence qui peut se trouver sur un appareil android (téléphone, tablette, etc). Il est donc demandé à ce que la licence présentée sur écran ou autre support électronique soit dispensée de signature et acceptée pour les engagements en compétition.

### **Oui à la majorité, 3 abstentions.**

## 6 Compétitions nationales – Philippe SUISSE

Un calendrier des compétitions des différents championnats a été proposé par Philippe SUISSE pour précisions. A noter, la deuxième partie des finales des championnats de France Elite A M/F, du 26/03/2016 n'a pas d'organisateur.

## 7 International – Gilles LE DUIGOU

Calendrier des compétitions internationales

Le calendrier des compétitions internationales a été énoncé avec quelques dates :

- les 16 et 17 octobre 2015 pour les championnats d'Europe ASSAUT à Budapest en Hongrie,
- en 2016 sont prévus les championnats du monde ASSAUT + les championnats du monde de Canne à Varazdin en Croatie,
- le championnat d'Europe Jeunes 2016 aura lieu entre le 30 juin et le 3 juillet à Novi Sad en Serbie,
- en novembre 2016, les championnats d'Europe Combat,
- en 2017, les championnats du monde Combat.

Le DTN fait remarquer que l'éclatement des finales sur différents pays devient très compliqué pour l'équipe de France mais cela contribue au développement de la Savate.

La Fédération Française a la volonté d'organiser un stage international tous les ans.

## 8 Direction Technique Nationale – Thierry MARDARGENT

### CO 2016

La tendance annoncée : baisse du soutien de l'Etat sur la partie financière, mais pas de chiffre précis. Nous sommes en attente des arbitrages budgétaires.

La finalisation de la CO 2016 doit être faite avant le 15 octobre avec deux nouveautés :

- Le plan citoyen du sport,
- La stratégie fédérale de formation.

Le prévisionnel CO est en cours de réalisation en prenant en compte les orientations institutionnelles.

### **Formation**

Notre CQP à plusieurs options est validé. Nous avons maintenant un diplôme professionnel dans toutes les disciplines.

- CQP Savate boxe française,
- CQP Savate forme,
- CQP Savate bâton défense,
- CQP Canne de combat et bâton,

Le secteur formation va réaliser un document pour permettre l'obtention des CQP par équivalence ou par VAE.

Une réforme du BP est engagée : il va passer à 4 UC au lieu de 10 UC

### **Développement**

#### **Appel à projets**

Présentation des grands axes du projet « URBAN SAVATE TOUR »

##### ➤ **Objectifs**

- Favoriser la pratique de la savate dans les quartiers prioritaires,
- Fidéliser les pratiquants en facilitant l'accès aux clubs qui sont en proximité,
- Travailler avec les acteurs locaux de la politique de la ville en lien avec nos clubs.

##### ➤ **Démarche**

- utiliser le parc savate aventure pour aller au plus près des quartiers et des nouveaux pratiquants, logique du club itinérant.

Le projet a été déposé au ministère fin août. Nous sommes dans l'attente de la réponse (prévue fin octobre).

#### **Document Handicap**

Présentation du document « Savate aménagée » réalisé par la commission handicap et la Direction Technique Nationale. Ce document va être distribué à l'ensemble des clubs. Félicitations au groupe de travail.

#### **Kit Matériel**

Réalisation d'un kit matériel pour le scolaire : Paires de gants, mitaines, sac de transport, le tout floqué avec les personnages du document « En route pour la Savate » et le logo de la Fédération. Ce travail se fait en lien avec notre partenaire fédéral « Métal Boxe », merci pour son soutien.

#### **Equipe technique fédérale**

Les 26 et 27 septembre 2015, le DTN a regroupé l'ensemble des membres de l'ETF (CTE, DTS, DTL et DTD) plus 55 personnes présentes à l'INSEP.

De nombreux sujets ont été abordés dans tous les secteurs d'activité de la vie fédérale avec des échanges très enrichissants. Nous avons évoqué les perspectives.

M. Dominique LATTERADE, représentant le directeur de l'établissement a présenté les objectifs de l'INSEP. Le président, M. Joël Dhumez, le vice-président, M. Gilles Le Duigou et M. Alain SZENICER, membre du bureau fédéral et président de la ligue d'IDF sont venus répondre aux questions et partager un temps de convivialité avec l'équipe technique. Je les remercie.

Deux jours de travaux intenses avec une soirée conviviale le samedi soir. Merci aux participants.

Nomination du DTL de Bretagne : M. Patrice Le Martret.

## **DIVERS**

Thierry Mardargent travaille avec les ministères concernés pour établir une convention entre le MEN, le MS, l'UNSS, l'USEP et la fédération afin d'asseoir le positionnement de notre discipline au sein de l'Education Nationale. (Souhait de la signature avant la fin de l'année).

Plusieurs rendez-vous sont programmés avec les différents cabinets.

## **9 Les Assises 2015 - Guillaume LIVONNEN et Katia CASTEL**

### Programme

- a. Une présentation des Assises est réalisée avec l'organisation, les ateliers, les intervenants et le déroulement.
- b. Les documents concernant les Assises ont été produits et distribués. Il est convenu de filmer l'intervention de la Ministre, de dédier des espaces pour une expo (photos, matériels, cartes postales, etc).

### Intervenants et prise en charge

- a. Il est proposé de relayer l'information aux ligues pour susciter la participation.
- b. Les places sont limitées à 300 personnes.
- c. Membres du Comité Directeur Fédéral, Présidents de Ligue et Comité Départemental, Cadres d'Etat, responsable de Commissions, ETF, Intervenants. Prise en charge fédérale des frais de ces personnes.
- d. Participation de plusieurs membres des Commissions Nationales désignées par le Responsable de la Commission.

## **10 Commission Communication – Virgile RENAUDIE**

- a. Demande d'intégrer les championnats de France (au moins les Elites) dans la liste des évènements sportifs d'importance majeure qui sont retransmis sur les chaînes publiques, en vertu du décret du 22 Décembre 2004.

Ecrire deux courriers, un au Ministère et un au Ministre de la Culture. Virgile RENAUDIE réalise les projets de courriers et avec la Fédération, il finalisera le tout avec des annexes (documents et/ou vidéos).

- b. Des réflexions sont menées pour la création d'une chaîne de la Savate sur des supports Internet comme You Tube ou Daily motion.

## **11 Calendrier des réunions de Bureau et Comité Directeur**

La prochaine réunion de bureau fédéral aura lieu le 14 novembre 2015 à Paris. Le prochain Comité Directeur aura lieu le 27 novembre 2015 à Aix-en-Provence.

## **12 CNCCB – Bertrand DUBREUIL**

Bertrand DUBREUIL présente un bilan sur le règlement, la formation et les compétitions.

2 500 licenciés en CNCCB en moyenne sur les deux dernières années.

Bertrand DUBREUIL informe qu'il ne se présentera pas pour un prochain mandat.

## **13 Questions diverses**

- a. Une présentation rapide des sports scolaires a été faite par M. TAHAR. Des réunions vont être programmées afin de travailler sur des thématiques pratiques. M. TAHAR attire notre attention sur le fait que les programmes scolaires donnés par la Ministre ne font pas apparaître la Savate au collège ce qui peut être cause de soucis pour la continuité de la pratique au lycée. Le DTN va se renseigner sur ce sujet et rechercher des précisions.

- b. Présentation rapide de la Commission Formation.
- c. Il est présenté une brochure « contre-pieds » édité par le syndicat des professeurs d'EPS (SNEP). Courant octobre un document sur la Savate devrait y figurer. Le document au format PDF sera mis sur le site de la Fédération.